



# Industries culturelles & créatives

**BILAN D'ACTIVITÉ**

**2024**

# Les industries culturelles et créatives (ICC)

D'après l'Unesco, les ICC sont « les secteurs d'activité ayant comme objet principal la création, le développement, la production, la reproduction, la promotion, la diffusion ou la commercialisation de biens, de services et activités qui ont un contenu culturel, artistique et/ou patrimonial ».



# L'action de l'AFD en faveur des ICC

L'Agenda 2030 des Nations unies reconnaît la culture comme « un enjeu transversal aux Objectifs de développement durable (ODD) ».

Un meilleur accès à la culture et une meilleure participation à la vie culturelle sont des facteurs de cohésion sociale et d'intégration, tout particulièrement pour la jeunesse. En favorisant le lien social, notamment par le biais du dialogue intergénérationnel et interculturel, la culture devient un facteur de résilience pour répondre aux crises que les populations peuvent traverser.

Selon l'Unesco, les secteurs culturels et créatifs représentaient, en 2022, 3,1 % du PIB mondial (soit 2 280 Md€) et 6,2 % du total des emplois et ont donc un potentiel économique significatif.

Cependant, malgré ces impacts sociaux et économiques, intégrer les industries culturelles et créatives (ICC) dans l'agenda du développement reste un défi.

L'AFD s'est vu confier en 2018 un mandat afin d'accompagner la structuration de l'écosystème des ICC et le dynamiser. Pionnière sur ce sujet parmi les banques de développement, l'AFD poursuit aujourd'hui son engagement conformément à sa stratégie Lien social. Avec pour objectif de réduire les inégalités, de renforcer le vivre-ensemble mais également de soutenir la croissance et l'innovation, elle intervient dans le secteur stratégique des ICC à travers quatre axes.



**1 Les infrastructures**  
et les équipements culturels



**2 La formation professionnelle**  
aux métiers de la culture



**3 L'entrepreneuriat**  
culturel



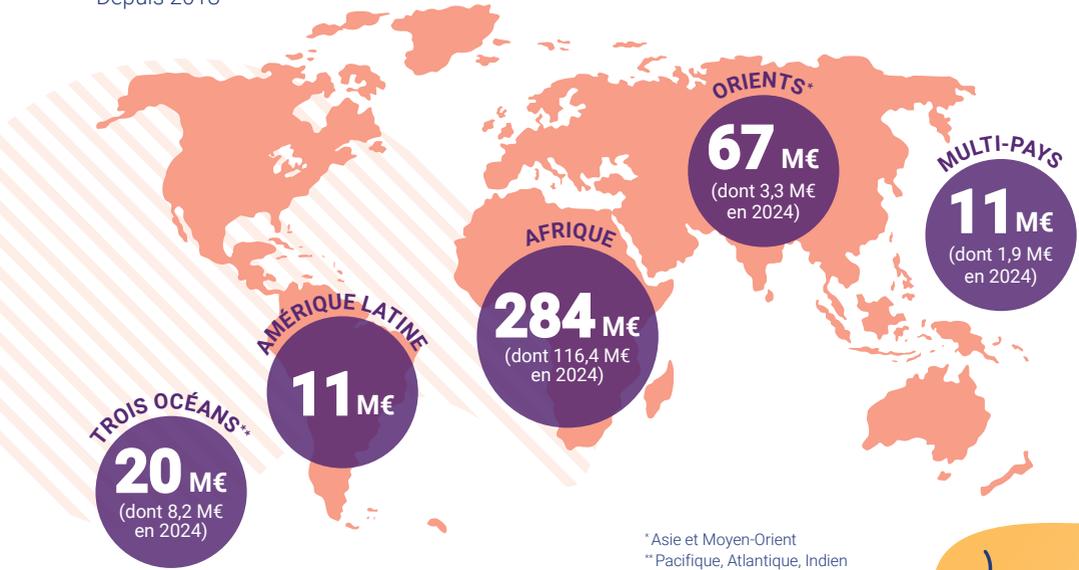
**4 Les politiques culturelles**  
et la gouvernance

# Les engagements du groupe AFD dans le secteur des ICC

Depuis 2018, près de **400 M€** engagés à travers **275** projets. En 2024, une année record pour encore plus d'impacts : **130 M€** engagés à travers **24 nouveaux projets**.

## Répartition par région

Depuis 2018

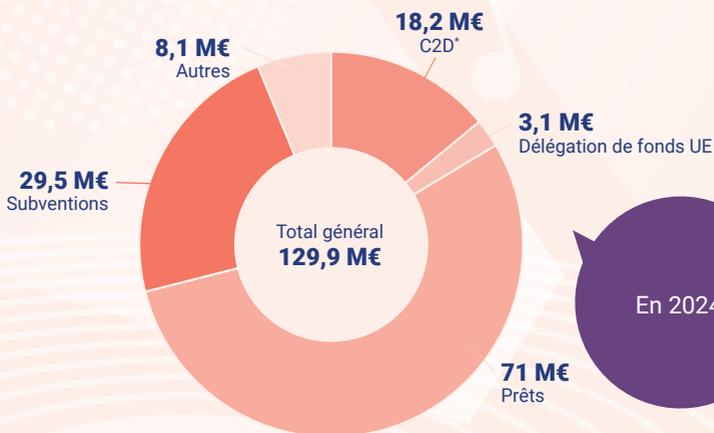
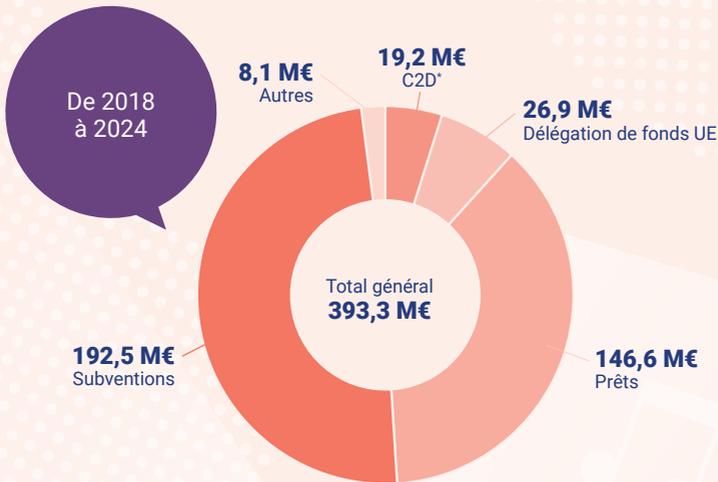


Compte tenu du rôle transversal de la culture dans la réalisation des ODD, les projets financés par l'AFD dans le secteur des ICC en 2024 contribuent à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable :



## Répartition par outil financier

En montant



\* Contrat de désendettement et de développement

# Répondre aux besoins de lieux et d'équipements culturels

Le financement par l'AFD d'infrastructures culturelles de qualité entraîne une dynamique vertueuse qui permet un meilleur accès à la culture pour les populations locales. L'animation inclusive et participative de ces lieux favorise la cohésion sociale, l'éducation de la jeunesse ou encore la citoyenneté.

Ces infrastructures culturelles stimulent aussi la création et renforcent l'attractivité des territoires avec des retombées positives sur le tourisme et le tissu économique local en général.

S'agissant plus particulièrement de la valorisation du patrimoine, les projets financés par l'AFD contribuent également au processus de dépassement colonial et à la construction d'un nouvel imaginaire commun. Cela s'opère à travers la restauration d'une histoire commune, le devoir de mémoire, mais aussi une coopération culturelle renforcée avec les pays partenaires de l'AFD, notamment ceux du continent africain, en parallèle des restitutions.

Les ODD concernés sont :



## Exemple sur les infrastructures culturelles de proximité

Côte d'Ivoire



**Soutenir le secteur des ICC via la réhabilitation du Centre culturel J. Aka (CCJA) de Bouaké**

17,2 M€

Le projet vise à accélérer la croissance des ICC ivoiriennes en renforçant l'offre culturelle et l'emploi. Il prévoit la réhabilitation du CCJA à Bouaké pour améliorer l'accès à la culture, tout en réduisant les inégalités territoriales. Il soutient la structuration et la professionnalisation du secteur via des formations et l'incubation d'entrepreneurs. Il renforce la gouvernance du ministère de la Culture et promeut l'autonomisation des femmes dans les ICC en intégrant l'égalité et en luttant contre les violences basées sur le genre.

# Exemples sur les musées et le patrimoine

## Guinée



### Réhabilitation et extension du musée national Sandervalia

**16 M€**  
en prêt

Ce projet prévoit la réhabilitation et l'agrandissement du musée national de Guinée selon des standards environnementaux et bioclimatiques ambitieux et le développement d'une offre culturelle accessible à l'ensemble de la population. Un nouveau cadre de gouvernance et de fonctionnement du musée sera mis en place pour assurer sa pérennité et son attractivité, notamment auprès de la jeunesse guinéenne.

## Bénin



### Musée d'art contemporain de Cotonou (Macc)

**30 M€** dont  
25 M€ en prêt

Alors que la culture est au cœur de l'agenda bilatéral entre la France et le Bénin, l'AFD finance la construction du Macc afin de renforcer l'offre muséale et culturelle du pays. Équipement culturel de rayonnement international, le Macc sera dédié à la création artistique contemporaine béninoise et plus largement du continent africain. Le musée favorisera l'accès à la culture pour toutes et tous, grâce à une programmation inclusive et au soutien à la création artistique féminine.

## Zimbabwe



### Promouvoir le site du Great Zimbabwe

**1 M€** de financement  
complémentaire

En 2022, l'AFD a financé, à hauteur de 3 M€, un projet mis en œuvre par l'Unops (United Nations Office for Project Services) pour mieux valoriser le site du Great Zimbabwe classé au patrimoine mondial de l'Unesco, renforcer sa programmation culturelle et éducative, diversifier les offres touristiques qui y sont associées et attirer un public plus large. Le financement supplémentaire de 1 M€ attribué en 2024 permettra de finaliser la composante infrastructure du projet, notamment la construction d'un centre d'interprétation.

# Favoriser la professionnalisation des acteurs culturels

Le développement des filières créatives passe par une professionnalisation des acteurs du secteur dans les métiers du management, de la gestion d'équipements culturels et dans les métiers techniques de la culture (techniques du spectacle, métiers de l'audiovisuel, conservation du patrimoine, etc.).

L'AFD accompagne le développement des filières de formation pérennes et favorise l'insertion professionnelle. L'appui technique et le renforcement des compétences des acteurs constituent un levier clé pour le développement des industries culturelles et créatives. Cette dimension est intégrée dans l'ensemble des projets financés par l'AFD dans ce secteur.

Les ODD concernés sont :



## Coopération muséale entre l'Afrique et l'Europe

2 M€

Ce projet, d'un montant global de 19,9 M€, vise à renforcer les relations socio-économiques et culturelles entre l'Afrique et l'Europe, ainsi qu'entre pays africains. À travers la coopération muséale et patrimoniale, il encourage l'émergence d'un discours commun renouvelé. Il prévoit le renforcement des compétences, la préservation et l'utilisation des collections ainsi que la promotion du rôle social des musées.

Le financement de 2 M€ de l'AFD vient compléter les contributions déjà apportées par l'Union européenne (15 M€), l'Allemagne (2 M€), les Pays-Bas (500 k€) et la Belgique (400 k€). Ce projet sera mis en œuvre par Expertise France et le Goethe Institut.

# Soutenir l'entrepreneuriat culturel

L'entrepreneuriat culturel, dynamisé par le numérique qui a profondément bouleversé les modes de production, de diffusion et de consommation de la culture, est souvent freiné par des problématiques d'accès au financement.

Pourtant, il contribue à la croissance économique, à l'emploi et à l'inclusion et permet

l'émergence de nouveaux produits culturels pouvant bénéficier aux populations.

Pour soutenir l'entrepreneuriat culturel, l'AFD appuie des dispositifs de soutien direct aux entrepreneurs du secteur, tout en incitant les banques et les fonds de financement à investir dans ce domaine encore largement délaissé.

Les ODD concernés sont :



En 2024, l'AFD a poursuivi la mise en œuvre des programmes Accès culture, Afrique créative, Digital Challenge et Plateforme territorialisée des microprojets permettant l'accompagnement technique et financier des projets sélectionnés (entre 2 000 et 90 000 € par lauréat).

**170**  
microprojets

ont été soutenus  
dans 35 pays  
africains



**+ de 85 000**

personnes ont  
bénéficié des activités  
ou produits culturels,  
dont 50 % de femmes



**10,85 M€**  
ont été investis



# Appuyer les politiques culturelles et la gouvernance

L'AFD engage un dialogue de politiques publiques avec ses partenaires pour renforcer l'impact des projets de développement dans les ICC. Elle entend ainsi soutenir des politiques culturelles ambitieuses, participatives, accessibles, inclusives et redistributives. Cela passe tout d'abord par la mise en place de cadres réglementaires pour soutenir l'innovation, protéger la création et les créateurs et favoriser l'investissement dans les ICC.

D'autre part, l'AFD veille à rendre l'offre culturelle et les dispositifs de professionnalisation plus accessibles et inclusifs, tout en garantissant une répartition équitable des revenus sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

En accompagnant les politiques publiques, l'AFD contribue à créer un environnement favorable au développement des ICC, à travers le renforcement de la gouvernance et la promotion de la diversité culturelle.

Les ODD concernés sont :



## Bénin

### Premier financement budgétaire de l'AFD en appui à une politique publique culturelle



Depuis 2024, l'AFD apporte un financement budgétaire de 60 M€ (dont 55 M€ en prêt), versé en deux tranches (35 M€ en 2024), destiné à appuyer la politique culturelle du Bénin. Elle intervient en soutien d'une stratégie ambitieuse, alors que quatre musées nationaux sont en cours de construction. Ce soutien accompagne les réformes dans le secteur de la culture, afin d'accroître son impact sur la croissance et l'emploi, et d'améliorer son accès et sa promotion.

35 M€

## Ghana

### Soutien à l'expansion de l'industrie musicale



Financé par l'AFD en 2022 à hauteur de 500 000 €, avec un apport supplémentaire de 120 000 € en 2024, ce projet est mis en œuvre par Expertise France et bénéficie à la Creative Arts Agency, une agence sous l'égide du ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts ghanéen. Il favorise la coopération technique entre la France et le Ghana sur les métiers de l'édition musicale et les infrastructures de spectacle et tiers-lieux à vocation culturelle et artistique. Il mobilise plusieurs structures françaises : Arty Farty, le Centre national de la musique et la Sacem.

120 000 €

# Utiliser les ICC comme vecteurs de sensibilisation aux ODD

L'art constitue un puissant levier de sensibilisation aux enjeux contemporains. Il possède cette capacité singulière de toucher, de susciter la réflexion, d'inspirer et de mobiliser. Il peut aussi proposer de nouveaux récits collectifs porteurs de sens, contribuant ainsi à la réinvention et à la revalorisation du monde commun à bâtir pour demain.

## Ateliers Varan



Ce projet a pour objectif de promouvoir le film documentaire africain comme outil de sensibilisation, d'expression et de développement dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et centrale.

**595 000 €**

## Cartooning for Peace



L'OSC mobilise son réseau mondial de dessinatrices et dessinateurs de presse et met au service de sa mission les œuvres traitant des inégalités mondiales et, plus globalement, des enjeux des droits humains et des ODD.

**296 000 €**

## Making Waves



Ce projet propose d'utiliser la radio comme vecteur de cohésion sociale au Sénégal et en Mauritanie. Une fiction radiophonique sera réalisée sur la base du premier roman de l'écrivain sénégalais Mohamed Mbougar Sarr, *Terre ceinte*, coécrite avec la contribution de Sahéliens.

**246 500 €**

## Ars Anima



À travers les parcours de vie de six jeunes filles qui deviennent femmes dans six pays du monde, confrontées aux inégalités de la guerre, aux violences conjugales ou aux mariages forcés, l'exposition-spectacle « 24 h de la vie d'une femme » met en scène les chemins d'émancipation empruntés.

**680 000 €**

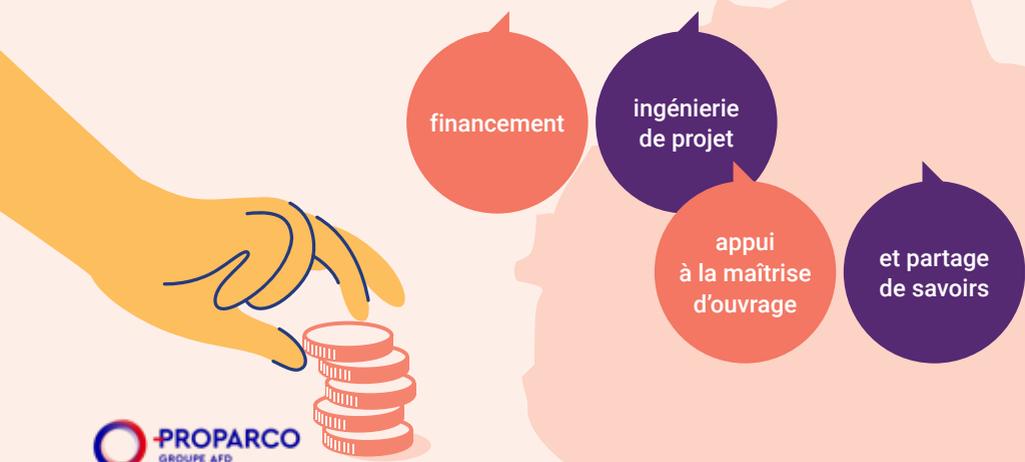
## Metis



Créé en 2021, le fonds Metis Arts et développement a été initié et est hébergé au sein de l'AFD. Il mobilise les arts comme vecteur émotionnel de transformations individuelles et collectives. Distinctes des projets financés par l'AFD et de faibles montants (15 000 € en moyenne), les initiatives financées réunissent un artiste, un opérateur « classique » de développement et une population locale sur un territoire.

**1 M€**

Avec ses filiales Proparco et Expertise France ainsi que son centre de formation, le groupe AFD dispose d'une palette complète d'outils pour accompagner le développement et la structuration du secteur des ICC, combinant :



financement

ingénierie  
de projet

appui  
à la maîtrise  
d'ouvrage

et partage  
de savoirs



**Filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, Proparco** intervient sur les ICC principalement à travers la structuration de la facilité **Crea Fund**, financée via une délégation de fonds (6,5 M€) de l'Union européenne.

La facilité Crea Fund favorise l'accès au financement des entreprises des ICC d'Afrique subsaharienne et des Caraïbes, à travers la mise en place d'un mécanisme de garantie pour couvrir le risque des fonds d'investissement qui s'engagent dans les ICC, ainsi qu'un appui technique auprès d'institutions financières dans leur stratégie de financement des ICC ou des entreprises bénéficiaires. En 2024, deux études de marché ont été publiées : « Accès au financement dans l'industrie du

film en Jamaïque et en République dominicaine » et « Analyse comparée des trajectoires de croissance de 20 entreprises créatives ». En mai, un événement de mise en réseau entre 60 investisseurs et entreprises ICC s'est tenu à Lagos. *In fine*, Crea Fund vise à stimuler la volonté d'investir dans les ICC et à changer la perception de ce secteur considéré comme risqué, en agissant sur le maillon des intermédiaires financiers.

Enfin, le partenariat entre Proparco, l'IFC (International Finance Corporation) et le fonds Helios Sports and Entertainment Group constitue un autre fait marquant de 2024. Son objectif : accroître les investissements dans le secteur du sport et des industries culturelles et créatives sur le continent africain.



**Agence publique de coopération technique internationale, Expertise France** a contribué en 2024 à la mise en œuvre de plus de 13 projets culturels, dont la plupart sont financés par l'AFD. Parmi eux : le Musée national de Yaoundé au Cameroun, le Palais national d'Addis Abeba en Éthiopie, le Musée de l'épopée des Amazones et des rois du Danhomé au Bénin, l'appui au développement de l'industrie musicale au Ghana et en Palestine, et le projet « Pour elles : culture et sport » en RDC.

D'autres projets en cours d'exécution sont financés par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, comme l'appui au Musée des civilisations d'Abidjan (Côte d'Ivoire) en préparation du retour du Tambour parleur, ou encore le projet de Centre de formation et de recherche en art dramatique à Brazzaville (République du Congo). Enfin, Expertise France pilote des projets financés par l'Union européenne comme Cultiv'arte au Mozambique ou Patrimoine 3000 en Tunisie.



**Le Campus groupe AFD développe, avec et pour ses partenaires,** des dispositifs de (trans)formation adaptés aux besoins en compétences du XXI<sup>e</sup> siècle. Concernant les ICC, il a initié deux programmes, KreAfrica et Djowamon.

Déployé en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie (Égypte) et Trace Media, KreAfrica sensibilise la jeunesse africaine aux ICC via des contenus disponibles sur une application mobile (Trace Academia) et rassemble des professionnels confirmés des ICC lors de *bootcamps* en présentiel.



Djowamon est un outil en ligne de formation et de dialogue au service des (futurs) professionnels des musées et des patrimoines en Afrique. Il se met au service des coopérations Sud-Sud et Sud-Nord en cours et à venir, dans une dynamique de co-construction et de co-apprentissage.



# Documenter l'impact des ICC

Depuis 2018, l'AFD mène un travail de cartographie et de recherche sur les ICC afin de démontrer leurs impacts économiques et sociaux. À travers ses diverses publications, elle cherche à faire évoluer la perception des risques associés à ce secteur, dans le but d'inciter les acteurs publics et privés, locaux comme internationaux, à investir.

## Étude sur le potentiel économique des ICC

Après une première édition en 2018, l'AFD a publié une nouvelle étude qui met à jour les données économiques et les analyses du secteur des ICC dans différentes régions du monde.



## Étude sur l'impact des ICC sur la société

L'AFD a publié en 2024 un papier de recherche « Communautés imaginées, imaginaires politiques : les ICC africaines au prisme des transformations numériques » réalisé par un groupe de chercheurs africains et européens, qui montre l'impact social et le rôle joué par les ICC dans la constitution des communautés et nations.



## Étude sur l'edutainment qui sensibilise aux ODD

L'AFD a également publié en 2023 un état des lieux sur l'edutainment (éducation par le divertissement) qui utilise l'attractivité des contenus médias comme un levier d'information et de sensibilisation autour de problématiques sociétales.



# La mobilisation des partenaires français et internationaux



## La mobilisation de l'expertise française

La France dispose d'un savoir-faire reconnu dans le domaine culturel. En réponse aux besoins des partenaires locaux, l'AFD s'attache à mobiliser l'expertise culturelle française issue notamment :

- des plus grandes institutions ou établissements publics : Musée du Louvre, Musée du Quai Branly - Jacques Chirac, château, musée et domaine national de Versailles, Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette, Institut national de l'audiovisuel, etc. ;
- des entités privées reconnues : la Sacem, Canal+, Gobelins Paris, Rubika, etc.



## L'approche Équipe France

Le financement des ICC par l'AFD se fait en complémentarité avec les autres acteurs de l'Équipe France (les acteurs publics et privés français qui mettent en œuvre la stratégie ICC française à l'international).

En 2024, le FEF-Création, Fonds Équipe France du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dédié à l'entrepreneuriat culturel, a continué à être mis en œuvre, en complémentarité des financements AFD.

Lors du Sommet de la francophonie, les différents acteurs de l'Équipe France, notamment le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le ministère de la Culture et leurs opérateurs, ont travaillé ensemble sur des annonces en faveur des ICC et ont proposé différents moments de rencontres et d'échanges.

## La mobilisation des autres bailleurs et banques publiques de développement

Lors du 4<sup>e</sup> Sommet Finance en Commun (FiCS) à Carthagène, en 2023, une déclaration d'intérêt conjointe « Culture, arts et développement » a été signée entre l'AFD et plusieurs banques publiques de développement. Cette coalition a poursuivi sa collaboration en 2024 dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition du FiCS en Afrique de Sud.

L'AFD continue également à financer de nouveaux projets ICC avec l'Union européenne et d'autres pays européens sous la forme d'Initiatives Équipe Europe (IEE).



---

## Pour un monde en commun

---

Le groupe AFD finance et accélère les transitions pour un monde plus juste, sûr et résilient, en s'engageant pour les populations avec ses partenaires, partout dans le monde. Fort de ses entités complémentaires – l'Agence française de développement pour les financements publics, Proparco pour l'investissement privé responsable et Expertise France pour l'expertise technique –, le Groupe répond à tous les enjeux liés au développement durable.

Engagé dans plus de 160 pays ainsi que dans les Outre-mer, il adapte ses interventions aux réalités du terrain, soutenant activement les initiatives locales. Avec plus de 4 000 projets alignés sur les Objectifs de développement durable (ODD), le groupe AFD, au nom des Français, mobilise tous les acteurs engagés dans le développement économique et la préservation des biens communs : le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes ou encore la santé mondiale. Du côté des autres, pour un monde en commun.



[www.afd.fr](http://www.afd.fr) - X : @AFD\_France - Facebook : AFDOfficiel

5, rue Roland-Barthes - 75598 Paris Cedex 12 - France

Tél. : +33 1 53 44 31 31